

Société De l'information en Algérie

ROUASKI Khaled ¹

FADEL Sabah ²

1) Introduction

L'évolution rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) au cours des dix dernières années a transformé les pays développés en *sociétés de l'information*. Les nouvelles technologies sont au centre du débat dans les pays en développement qui désirent eux aussi profiter des avantages qui en découlent.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont au cœur de ce changement, avec des avancées spectaculaires. En 1930, une minute d'appel téléphonique de New York à Londres coûtait l'équivalent de 300 dollars US d'aujourd'hui ; actuellement, le même appel ne coûte que quelques centimes. Le coût d'un mégabit de puissance de calcul est tombé de 7.600 dollars US en 1970 à 17 centimes en 1999, soit une baisse de 99,9 % durant cette période. Tout ceci constitue une véritable révolution dont les bénéfices étaient réservés jusqu'à récemment aux pays développés et industrialisés.³

Un autre changement est lié à l'émergence de grappes industrielles d'entreprises, principalement petites et moyennes, regroupées autour d'un pôle de compétence dont les activités sont complémentaires. Les effets externes découlant de cette agglomération de compétences se traduisent par la disponibilité de l'information, la proximité de pôles de fournisseurs, de clients et d'employés qualifiés. C'est ainsi que de nombreuses grappes industrielles dans le domaine de la haute technologie sont apparues dans des pays industrialisés. Il existe également de grappes industrielles compétitives dans des pays en développement (Malaisie, Inde, Chine, Brésil, Costa Rica, etc.).

Parallèlement à cette pénétration des nouvelles technologies dans tous les secteurs de l'économie, on remarque que le contenu d'information des activités et des produits industriels augmente. Par exemple, c'est environ la moitié de la valeur d'une nouvelle voiture qui réside dans son contenu d'information (conception, gestion des processus, commercialisation, ventes, etc.). Les technologies de l'information et de la communication sont maintenant omniprésentes dans l'entreprise. Elles affectent les méthodes de travail, les aménagements d'usines, la gestion des processus de contrôle de la qualité ainsi que les systèmes de contrôle

¹ Maitre Assistant à l'ENSSEA

² Maitre assistant à l'ENSI

³ Dirk Pilat et Frank Lee, « Productivity Growth in ICT-producing and ICT-using Industries : A source of Growth Differentials in the OECD ? », DSTI DOC (2001) 4, OCDE, juin 2001.

de la production et de stockage. L'organisation interne des entreprises doit donc être revue et adaptée en fonction des nouvelles technologies.

Les TIC permettent de séparer les fonctions et les processus de production de l'entreprise et de choisir des sites d'implantation en fonction des coûts, de l'efficacité et des besoins du marché. Par exemple, une entreprise peut concevoir un semi-conducteur aux États-Unis avec l'aide d'une filiale en Inde, acheter la tranche de silicium à une fonderie dans la province de Taiwan en Chine, assembler et tester la puce aux Philippines et utiliser une entreprise de logistique.⁴

2) Comment Développer Le Secteur Des TIC

Devenir une société de l'information va bien au-delà de l'acquisition et de l'installation de nouvelles infrastructures. C'est un processus de transformation économique, sociale et culturelle. Pour permettre à la technologie de déployer tout son potentiel, il convient d'établir une stratégie à long terme visant à établir un cadre économique, social et réglementaire favorable. Sur la base de l'expérience internationale, les conditions préalables au développement d'une société de l'information sont déterminées par cinq critères fondamentaux : une approche visionnaire, des dirigeants Forts pour une mise en œuvre efficace et opportune du projet, un cadre réglementaire remis à jour qui ait un effet stabilisateur sur le monde de l'entreprise, des infrastructures d'information modernes mises en place avec une participation du secteur privé et enfin, un capital humain compétent capable d'utiliser les infrastructures d'information à leur pleine capacité.

2.1) Enoncer Clairement Une Approche Visionnaire Du Développement⁵

L'expérience internationale montre que les pays ayant le mieux réussi leur transition sont également ceux qui ont établi une stratégie claire et adaptée à leur projet de développement. Dans le cas de l'Union européenne commenté ci-dessous, la vision était basée sur le besoin de renforcer la compétitivité de la Communauté européenne et d'atteindre une croissance économique durable qui entraîne la création d'emplois. Le Rapport Bangeman énonçait cette approche visionnaire. En Malaisie, le projet "Multimedia Super Corridor" est né de la vision du Premier ministre de transformer la Malaisie, d'un pays semi industrialisé assemblant des produits électroniques bas de gamme, en une économie basée sur l'information qui pourrait faire face à la concurrence internationale. *En Algérie, une approche visionnaire du développement des technologies de l'information et de la communication n'a pas encore été*

⁴ Rapport sur la société de l'information en Algérie, octobre 2001.

⁵ David Gruen et Glenn Stevens, « Australian Macroeconomic Performance and Policies in the 1990s », dans *The Australian Economy in the 1990s* (Sydney: Reserve Bank of Australia, 2000).

formalisée ni diffusée. La présente note suggère que la transition de l'Algérie vers une économie de l'information doit passer par la diversification de l'économie et par le renforcement de la compétitivité sur les marchés internationaux. Ceci implique l'émergence et le développement de nouvelles sources de croissance économique.

2 .2) Il faut une volonté politique forte pour le changement

Une forte volonté politique doit exister au sein du pays pour traduire la vision d'avenir en un plan d'action, et pour assurer que les étapes du plan d'action soient effectivement mises en œuvre. Les approches de la Malaisie et de l'Union européenne montrent le rôle essentiel joué par les dirigeants politiques, non seulement pour fournir la vision, mais également pour donner aux agences d'exécution le pouvoir de mettre le projet en œuvre. Dans le cas de la Malaisie, le Premier ministre, Dr. Mahathir Mohamad a joué un rôle majeur dans le processus de mise en œuvre du programme de société de l'information. La MDC6 (MultiMedia Développement Corporation) a reçu les pleins pouvoirs et a été équipée pour mettre en œuvre le programme du Gouvernement. Elle rend compte de son travail directement auprès du Premier ministre, qui assure une étroite supervision de la mise en œuvre du programme.

L'Algérie a besoin d'un personnage fort, bien connu dans les diverses industries, capable de diriger et de superviser la mise en œuvre en temps voulu du processus de réforme du secteur des TIC. Sinon, les ralentissements et les retards dans l'application des réformes diminueront la crédibilité des efforts du Gouvernement et mineront le soutien politique.

2 .3) Établir et Développer un cadre réglementaire moderne

Un solide cadre réglementaire favorisant une participation accrue du secteur privé est crucial au développement d'un secteur des TIC dynamique. Plus spécifiquement, le cadre réglementaire, ainsi que l'environnement commercial en général, devraient attirer les investisseurs privés nationaux et étrangers.

La clarté et la prédictibilité des réglementations nationales sont donc vitales pour mitiger la perception du risque par les investisseurs et promouvoir une concurrence saine et loyale.

En Algérie, le premier défi est de mettre en place un cadre réglementaire complet offrant aux investisseurs et consommateurs potentiels un climat de certitude et de prédictibilité. Le second défi est de développer des capacités internes qui feront respecter ces réglementations. Le troisième défi est d'améliorer l'environnement des affaires tout en accélérant la privatisation de l'économie. Parmi les toutes premières priorités que le Gouvernement devrait se donner, citons : a) une plus grande indépendance de l'ARPT, b) l'élargissement de son mandat pour couvrir les nouveaux domaines réglementaires de la

société de l'information, et c) la protection efficace des droits de propriété intellectuelle pour juguler la piraterie.

2.4) Développer des infrastructures d'information modernes avec la participation du secteur privé

Dans le secteur des TIC, c'est l'investissement privé qui est la force motrice. Les environnements monopolistiques ou anticoncurrentiels constituent d'importants obstacles à la participation privée. La situation dans ce secteur est radicalement différente de celle d'autres secteurs infrastructurels tels que les transports, dans lesquels d'importants investissements publics sont encore vitaux. La première tâche des gouvernements est donc de sauvegarder la compétitivité du secteur et d'y assurer la stabilité des engagements politiques et réglementaires.

Il ne sera pas nécessaire d'engager d'importants investissements publics, bien que le financement de certaines applications-phares ciblées pour des besoins de démonstration puisse être soutenu par le Gouvernement.

De plus, le Gouvernement pourrait envisager des subventions ciblées pour promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans les écoles, les administrations publiques et la petite consommation des TIC se développent.

En Algérie, un travail important reste à faire pour inciter les investisseurs privés à investir dans la construction de l'infrastructure d'information. La présence d'entreprises privées internationales ayant des activités commerciales liées aux TIC est encore limitée. L'instabilité politique et l'agitation sociale de la dernière décennie ont contribué à rendre le pays moins attrayant de leur point de vue.

2.5) Remettre à jour le capital humain pour utiliser les infrastructures et services d'information

L'expérience internationale montre également que les pays dans lesquels la population a reçu un bon niveau d'éducation et a eu l'occasion d'utiliser les nouvelles technologies disposent d'un avantage comparatif indéniable.

leur transition vers une économie basée sur l'information en est facilitée. Une réforme en profondeur du système éducatif, la mise en place de programmes de recyclage à l'intention des enseignants ainsi que l'élaboration d'un plan de diffusion bien conçu ciblant d'abord l'éducation supérieure puis, ensuite, les étudiants plus jeunes devraient donc précéder tout effort de diffusion massive des TIC. Le nombre d'étudiants recevant chaque année une

formation en informatique, en électronique et en télécommunications reste actuellement par trop insuffisante pour pouvoir soutenir l'émergence d'un secteur des TIC compétitif.

L'État doit mettre en place, en coopération avec des associations professionnelles privées, des filières de formation orientées vers les nouvelles professions créées par la révolution technologique. Dans cette optique, on devrait encourager la création de partenariats entre les secteurs public et privé et adapter la réglementation en vigueur afin d'encourager une augmentation de la participation privée dans le système éducatif algérien.

En Algérie, l'offre de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication est freinée par les faiblesses suivantes : contenu de la formation inadapté aux besoins du marché, cloisonnement excessif des filières de formation, installations et équipements de formation inadéquats par rapport aux besoins du marché (volume et qualité), et impact dévastateur de la fuite des cerveaux.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) ACT et le Ministère de l'Entreprise publique de la République d'Irlande (1998). *Rapport du comité consultatif sur les télécommunications*.
- 2) Dublin. Accessible sur Internet à www.act.iol.ie
- 3) Artus, Patrick (2001). *La Nouvelle Économie : La Découverte*. Paris: Collection Repères.
- 4) Atrostic, B.K., John Gates et Ron Jarmin (2000). *Measuring the Electronic Economy: Current Status and Next Steps*.
- 5) Washington, DC: Bureau américain du recensement.
- 6) Banque mondiale (2000). *Telecommunications and Postal Sector Reform Project: Aide-mémoire*, Washington, DC, novembre.
- 7) Banque mondiale (2001). *Financial System Infrastructure Modernization Project: Project Appraisal Document*, Washington, DC
- 8) Banque mondiale (2002a). *A Medium-Term Macroeconomic Strategy for Algeria*. Washington, DC.
- 9) Banque mondiale (2002b). *Information and Communication Technologies: A World Bank Group Strategy*. Washington, DC.
- 10) Banque mondiale (2002c). *Enterprise and PSD Strategy Note (Internal Note)*. Washington, DC.
- 11) Banque mondiale (2002d). *World Development Indicators*. Washington, DC.
- 12) Booz Allen Hamilton (2002a). *Facilitate the Deployment of Government Online in Indonesia - Final Report*.
- 13) Booz Allen Hamilton (2002b). *Jamaica ICT Project - E-government Component Feasibility Study*.
- 14) Boyer, Robert (2002). *La Croissance : Début du Siècle - De l'Octet au Gène*. Paris: Bibliothèque Albin Michel Économie.
- 15) Brousseau, E. et N. Currien (2001) *Revue Économique*, Économie de l'Internet, Numéro hors série.
- 16) CNUCED (2001). *Rapport sur le commerce électronique et le développement*.